

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Nombre de Conseillers présents : 9
Nombre de Conseiller absent : 4
Pouvoirs : 0
Date de la Convocation : 28/03/25
Date d'affichage : 28/03/25

Je certifie le présent document
conformément à la loi n° 2015-1718
en vigueur, publiée le 28/11/2015
Monsieur Le Préfet, qui en a accusé
réception le :
et notifié ou publié le :

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 001-210101366-20250410-25011-DE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix avril à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Étaient présent aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, MARMIER Noëlle, VERNUSSE Céline, WEBER Corinne, M GABILLET François, GONNARD Pierre, TEPPE Sébastien, et VARLET Geoffroy.

Étaient absents : Mmes TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice et VERNUSSU Céline et M DREYFUS Eric.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle été élue secrétaire de séance.

Délibération n°25011 : Demande de subventions

L'association de l'APAJH de l'Ain dont le siège est à Bourg-en-Bresse a pour objet aide des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre du soutien individuel dans ses démarches de toute personne en situation de handicap, elle a sollicité auprès de la commune de Cruzilles-lès-Mépillat, une aide financière.

A l'appui de cette demande en date du 1^{er} avril 2025, l'association a adressé un dossier à M. BOYER Dominique qui comporte une demande.

Au vu, de la demande, il est proposé :

- De Refuser à l'association l'APAJH de l'Ain une subvention

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le 10 avril 2025

Le Maire,
Dominique BOYER

La Secrétaire
Noëlle MARMIER

